

## Un prêtre déporté à Dachau pour s'être opposé à l'avortement, à l'euthanasie et à l'eugénisme

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 27 septembre 2019

Source [Le Salon Beige] Le diocèse de Limbourg en Hesse (Allemagne) [a béatifié](#), le 15 septembre, le Père Richard Henkes, déporté et mort à Dachau en 1945, pour s'être publiquement élevé contre l'eugénisme prôné par le régime national-socialiste

Alors que le débat sur la bioéthique s'ouvre à l'Assemblée nationale le 24 septembre 2019, et que le nouveau président de la Conférence des évêques de France, Mgr Eric de Moulin-Beaufort, encourage les catholiques à manifester contre un projet de loi contesté, l'Eglise en Allemagne vient de mettre à l'honneur la figure de Richard Henkes, prêtre mort à Dachau en 1945.

Ordonné prêtre en 1925 dans la Société de l'Apostolat catholique – dont les membres sont aussi appelés « pallotins », du nom du fondateur, saint Vincent Pallotti (1795-1850) – Richard Henkes est de ces ecclésiastiques d'outre-Rhin qui ont vu clair dans l'idéologie néo-païenne du IIIe Reich.

A partir de 1941, le religieux se met à dénoncer la pratique de l'avortement. Etabli sous le régime de Weimar en 1927 en cas de danger pour la vie de la femme, l'avortement est rendu obligatoire en 1935 « pour des raisons eugéniques » par le régime hitlérien. Il combat aussi l'euthanasie des infirmes et des invalides en vue de « la purification raciale ».

Arrêté en 1943, il est déporté au camp de Dachau, en Bavière. Assigné aux travaux forcés dans des conditions particulièrement difficiles, il demeure ferme dans la foi, encourageant ses compagnons à prier sans se lasser.

Ayant appris la langue tchèque auprès du futur cardinal Beran, déporté comme lui, le Père Henkes se porte volontaire pour s'occuper du bloc 17, principalement habité par des détenus tchèques. Il y soigne les malades atteints du typhus, auxquels il administre les derniers sacrements.

Contractant lui-même la fièvre typhoïde, Richard Henkes meurt le 11 février 1945, au terme d'une agonie qui aura duré cinq jours. Son corps est incinéré dans le crématorium du camp.

La figure du Père Henkes montre un éminent zèle sacerdotal et une charité pour les plus faibles. Sa défense de la vie de sa conception à sa mort naturelle est celle de la loi naturelle que Dieu a imprimée en toute créature et solennellement confirmée par la prescription du Décalogue, dont l'Eglise est la gardienne.